

Et si l'on en croit l'édition du 7 novembre, les cultivateurs s'unissent pour enlever les récoltes des fermes et ces récoltes ont été moissonnées et battues dans une proportion de 90 p. 100. L'article ajoute que la plupart du grain est gourd ou humide et que les cultivateurs s'inquiètent de sa forte teneur en humidité. Un article, paru le 14 novembre, s'intitulait ainsi: «La récolte pose des problèmes». Puis on ajoute que le séchage des grains bat son plein. Un autre titre disait le 21 novembre: «Le grain avarié ralentit les opérations aux terminus».

J'ai tenu à citer ces articles, monsieur le président, pour bien indiquer que la situation actuelle n'a pas surgi soudainement, mais qu'elle a évolué graduellement depuis un mois et demi dans les Prairies. Les députés demandent sans cesse au gouvernement quelles mesures il entend prendre, s'il est prêt à faire face à la situation et s'il fait le nécessaire pour pallier le désastre qui frappe l'Ouest canadien. Les porte-parole du gouvernement répondent parfois qu'en effet, des renseignements sont communiqués à l'égard du séchage des grains, qu'on attend pour voir quelle tournure prendront les événements.

De ce côté-ci de la Chambre, on a demandé deux fois que cette question fasse l'objet d'un débat. Une requête a été faite par notre parti et l'autre par le parti de mes honorables amis à ma droite. Un tel débat permettrait d'exposer la situation au gouvernement qui pourrait ensuite dire aux députés comment il entend aborder le problème. Au lieu de cela, monsieur le président, on s'est désintéressé de l'affaire et maintenant il paraît qu'un désastre est imminent.

D'après ce qu'on dit, la quantité minimum de grain avarié est de 200 millions de boisseaux. D'après une société privée de grain, la quantité maximum pourrait atteindre environ 400 millions de boisseaux de blé, de grain, d'orge, de céréales secondaires et le reste. Une telle perte serait très coûteuse. Si nous n'agissons pas, les pertes seront considérables. Nous sommes en face d'une situation urgente, d'un désastre qu'on pourrait comparer à certains des pires que le Canada a connus à la suite d'inondations et autres calamités. Il faut s'arrêter et examiner la gravité de la situation. Personne n'a vu sa maison ou sa ferme emportée par les eaux ou détruite par le feu. Mais dans toutes les fermes de l'Ouest canadien on perdra du grain s'il n'est pas conditionné et séché.

J'exhorte le gouvernement, monsieur le président, à accorder une aide appréciable et à prendre des mesures pour remédier à la

[M. Gleave.]

situation. Il serait, je crois, parfaitement raisonnable de proposer au gouvernement d'assumer la moitié des frais de séchage des céréales sur place. Je me rends compte, monsieur le président, que le montant serait assez élevé, mais des pertes beaucoup plus grandes seront subites si les céréales ne sont pas séchées.

Si les cultivateurs sont incapables de livrer leurs céréales, ils ne recevront pas d'argent comptant. Comment peuvent-ils alors payer ceux qui sécheront leurs céréales? Ils sont sans le sou. Je propose l'établissement d'un programme qui aiderait efficacement nos cultivateurs et qui aurait dû être institué depuis longtemps. Il faudrait nommer un commissaire pour coordonner les opérations des divers organismes, l'activité de la Commission canadienne du blé et celle de la Commission des grains et celle des réseaux de transports, afin de tirer parti au maximum de ces diverses agences.

● (4.40 p.m.)

Il nous faut maintenant coordonner le travail des séchoirs de ferme au niveau local de manière à utiliser toutes les installations disponibles. Même dans ces conditions, ce sera assez difficile car nous approchons de l'époque de l'année où le séchage dans les fermes est défavorisé par le temps, la température, l'humidité et ainsi de suite. Il faut réagir. Cela nous coûtera plus cher, mais c'est inévitable. Nous devrions donner des conseils sur le fonctionnement de ces séchoirs. On n'a pas donné assez de renseignements. Je le sais parce que j'ai dû appeler Winnipeg pour obtenir des renseignements que l'éleveur à grain local aurait dû pouvoir fournir.

D'après un récent article de journal, 30 p. 100 des grains déjà séchés se sont détériorés. C'est là une proportion, une perte renversante. Nous devrions accorder de l'aide en fournissant des installations de séchage en dehors des fermes. Il faut tout tenter, sinon nos pertes vont être considérables. La situation exige qu'on tire tout le possible des personnels hors cadres des universités, du ministère de l'Agriculture, de même que de la Commission des grains. Je sais qu'en Saskatchewan et dans certaines régions du Manitoba, on a pris des mesures dans ce sens; des universitaires et des spécialistes des ministères de l'Agriculture travaillent de concert pour renseigner les cultivateurs.

M. Atkinson, président du Syndicat des cultivateurs, a dit carrément que le gouvernement devra fournir une aide substantielle aux cultivateurs pour éviter le désastre. Selon lui,